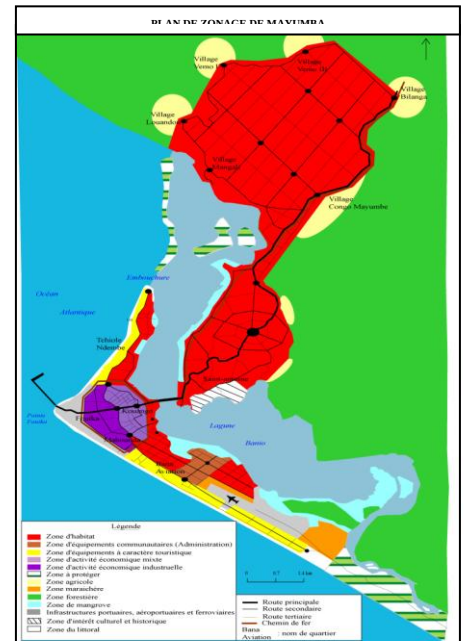
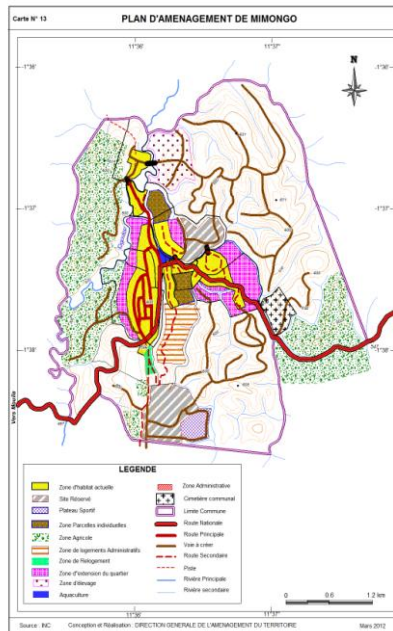
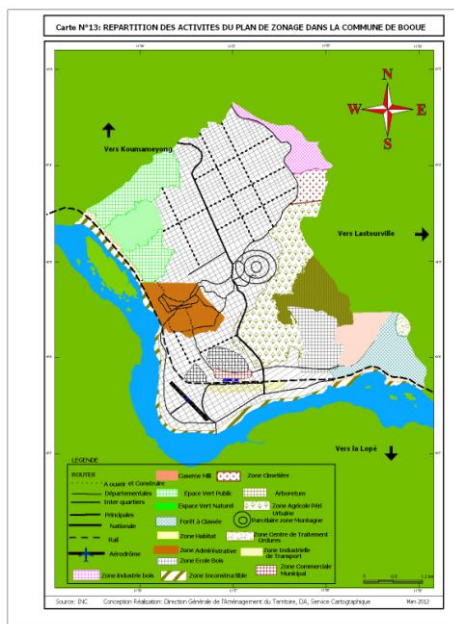




MINISTRE DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS, DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS,
DE L'HABITAT ET DU TOURISME, CHARGE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (DGAT)



REALISATION DES PLANS D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DES
VILLES PILOTES : BOOUE – MAYUMBA- MIMONGO

RAPPORT D'ETAPE

Contexte de l'étude

En application des dispositions contenues dans le décret n°00854/PR/MAT du 14 Novembre 2002, portant organisation et attributions du Ministère en charge de l'Aménagement du Territoire, qui stipule que la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire est chargée de «**préparer en liaison avec les autres services concernées et/ou les collectivités locales (...) les Plans et Programmes d'aménagement du territoire**», le Ministère de la Promotion des Investissements, des Travaux Publics, des Transports, de L'Habitat et du Tourisme, chargé de l'Aménagement du Territoire s'est engagé dans l'élaboration «**des Plans d'Aménagement et de Développement des villes pilotes ; il s'agit des communes de Booué, Mayumba et Mimongo.**

Un regard rétrospectif sur la politique de planification urbaine menée jusqu'à ce jour par l'Etat permet de distinguer quelques réalisations.

Depuis une quarantaine d'années, certaines infrastructures traduisent le souci d'équipement ou d'aménagement du territoire. Les grandes orientations passées de la politique générale du gouvernement se résument par : **la célébration des fêtes tournantes de l'indépendance de 1968 à 1982**, qui a permis de procéder à un certain nombre de travaux afin de moderniser les capitales provinciales. Mais l'expérience s'est vite essoufflée et a été renouvelée en 2002 avec des résultats mitigés.

Par ailleurs, le Gouvernement de la République gabonaise à travers le projet **d'Ajustement et de Planification des Secteurs urbain et Transports (PAPSUT)** a engagé depuis **1996**, avec l'appui de la Banque Mondiale des actions d'équipement et d'aménagement urbain. Cette stratégie de planification urbaine qui consistait à concevoir un cadre d'orientation des actions opérationnelles à mener sur le terrain, n'a abouti qu'à la production d'une « collection des études de base de la stratégie urbaine au Gabon ».

De manière générale, en matière d'Aménagement du territoire, le Gabon présente une image tripolaire nette, car Jusqu'en 1970, la croissance a profité à trois provinces :

L'Estuaire (Libreville), Haut-Ogooué (Franceville, Moanda, Mounana) et l'Ogooué Maritime (Port-Gentil).

Afin de rééquilibrer et d'harmoniser le développement économique et social du territoire National et de s'inscrire dans **la vision du Gabon Emergent à l'horizon 2025**, la **Direction Générale de l'Aménagement du Territoire** a entrepris un vaste chantier relatif à l'élaboration des Plans d'Aménagement et de Développement (PAD) des villes pilotes (Boué-Mayumba-Mimongo).

Définition et justification de l'étude.

Le Plan d'Aménagement et de Développement est un outil d'orientation, de planification et de gestion du territoire à l'échelle d'une localité. C'est un instrument d'appui, sur le plan technique de l'action des collectivités locales.

L'étude initiée par le Ministère en Charge de l'Aménagement du territoire se justifie de manière suivante:

En effet, en l'absence d'une programmation et d'une maîtrise de l'urbanisation des villes gabonaises, le développement et l'extension urbaine de ces communes ne se sont pas faite sans difficultés. Cette situation a eu pour conséquences, des effets attractifs des villes les mieux développées avec leurs corolaires de difficultés.

Ainsi, des villes telles que Mayumba Booué ou Mimongo, malgré les potentialités de développement dont elles regorgent, souffrent de plusieurs dysfonctionnements urbanistiques, susceptibles de freiner, les actions d'aménagement et de développement si celles-ci ne sont pas prises en compte et anticipées dans le cadre de l'élaboration des Plans et Schémas d'Aménagement.

Cette étude trouve également sa justification dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Stratégique Gabon Emergent (**PSGE**) . Cet outil stratégique de développement de notre pays, exige que nos villes disposent, en termes urbanistique, des normes internationales requises des villes modernes. L'expérience acquise dans la cadre du projet « villes pilotes » va s'étendre sur d'autres villes gabonaise sur l'ensemble du territoire.

Les objectifs de cette étude

L'objectif général

Le but visé par cette étude est de mettre à la disposition des Pouvoirs Publics et des acteurs locaux, un outil d'orientation, de planification et de gestion rationnelle des localités concernées.

Les objectifs spécifiques

Le projet vise spécifiquement à :

- Constituer une base de données référentielle utilisable par tous ;
- Promouvoir les potentialités économique et sociales des localités ;

- Proposer les principales options de développement socio-économiques et d'aménagement des villes à moyen et long terme,
- Favoriser un développement harmonieux des espaces communales,
- Améliorer le niveau et le cadre de vie des populations par une meilleure, implantation des équipements et des infrastructures,
- Réorganiser l'occupation des activités et des hommes dans les villes,
- Favoriser un développement harmonieux des espaces communales.

La démarche méthodologique

La méthodologie mise en œuvre pour l'élaboration des Plans d'Aménagement et de Développement (PAD) a privilégié **l'approche participative**. Celle-ci exige que ce soient les populations elles mêmes qui énoncent les difficultés auxquelles elles sont confrontées au quotidien. Elle s'est basée sur des interviews et entretiens réalisés auprès des autorités locales (administrations décentralisées et déconcentrées), des opérateurs économiques, de la société civile et des populations.

Cette approche s'est appuyée sur les méthodes suivantes:

- la méthode **SWOT ou MOFF (Strenghts/Forces, Weaknesses/Faiblesses, Opportunities/Opportunités et Threats/Menaces)**. Elle permet d'identifier les stratégies en vue d'atteindre des objectifs de planification rechercher ;
- la méthode **SWPO ou SEPO (Success/Succès, Weaknesses/Echecs, Potentials/Potentialités et Obstacles/Obstacles)**. Elle sert à l'auto-évaluation et au suivi d'interventions. Elle facilite la connexion entre l'évaluation (regard rétrospective) avec correction du but fixé et la planification (regard prospectif).

Les informations recueillies ont été complétées par des visites de sites, des observations directes et des levés de points GPS.

Le processus d'élaboration des Plans d'Aménagements et de Développement des villes Pilotes.

La réalisation de cette étude s'est faite en quatre (04) phases principales :

- ***La phase préparatoire***
- ***La phase de collecte de données***
- ***La phase d'analyse et de rédaction***
- ***La phase de validation***

II.1. Phase préparatoire

Cette phase a constitué, de manière générale, l'entrée en matière dans le processus d'élaboration du projet. Elle a consisté en la mise en place des conditions techniques favorables à l'élaboration des Plans d'Aménagement et de Développement des villes pilotes.

Elle a permis de :

- Recueillir des données sur l'environnement général de la localité et sa région (équipements de base existants, les réseaux d'eau et d'électricité, la connexion aux réseaux d'énergie, d'adduction d'eau potable et de télécommunications, etc....) ;
- Délimiter la ville et déterminer les zones d'extension afin de mieux apprécier les emprises et faire des réservations foncières ;
- D'Identifier le panel d'acteurs devant constituer la cellule de concertation qui a accompagné l'élaboration des Plans d'Aménagement et de Développement des localités. Ce panel comprend tous les acteurs et opérateurs impliqués dans le processus de développement de la localité. Cette cellule a été constituée sur la base d'un arrêté municipal, portant création et composition de la dite cellule
- D'Elaborer des supports d'enquête, en prenant en compte plusieurs paramètres qui intègrent des aspects physiques, démographiques, socio-économiques et culturels de la localité. Ainsi, les supports d'enquêtes utilisés dans le cadre de cette étude étaient constitués d'un guide d'entretien destiné aux administrations déconcentrées et décentralisées ainsi qu'un questionnaire à l'adresse des ménages. Parmi ces outils, un GPS et un format numérique des cartes de base de des localités.

II.2. Phase de collecte de données

La phase a consisté, à titre principal en une collecte des données de base auprès des responsables administratifs, des partenaires au développement et d'un échantillon de population d'environ 30% défini en trois tranches d'âge :

- La tranche des jeunes
- La tranche des adultes
- La tranche des vieux

II.3. Phase d'analyse et de rédaction

Le dépouillement et l'analyse des données obtenues a permis d'identifier les potentialités (forces) de la localité, d'analyser les contraintes (faiblesses) auxquelles ces communes sont confrontées. Ce croisement de forces et faiblesses a conduit à relever les domaines de planification prioritaires.

L'esquisse de rédaction fait ressortir les parties suivantes :

- ✓ ***Présentation générale et bilan diagnostic des localités:*** elle réalise un bilan de l'ensemble des diagnostics par secteur et zone de résidence. Il présente un état de lieu exhaustif de la situation économique, sociale, culturelle, environnementale et une évaluation du degré d'équipement en infrastructures sanitaires, scolaires et administratives des localités.
- ✓ ***Formulation d'une vision et orientations stratégiques :*** elle définit les enjeux et orientations de développement, ainsi que les différentes activités et /ou actions qui en découlent.
- ✓ ***Programme d'actions prioritaires des localités et stratégie de mise en œuvre :*** Ce programme d'actions de développement constitue le portefeuille d'idées projets des localités concernées par l'étude. Il appartiendra aux autorités publiques et locales de prioriser ces actions, de les budgétiser et de les réaliser soit par ressources propres, soit par le budget de l'Etat et /ou partenariat (pour les projets de grande envergure).

II.4. Phase de validation

La phase de validation s'est déroulée en trois étapes :

- La première séance de restitution et de validation est intervenue localement à la fin de la phase d'analyse et de rédaction. Elle a vu la participation de plusieurs Responsables locaux ; (Préfet, Maire, Président du Conseil Départemental, Chefs de quartiers, responsables des services techniques déconcentrés et décentralisés, opérateurs économiques, responsables religieux et associatifs) et des personnes ressources (notables, cadres des localités...),

- La deuxième, à l'attention des responsables et techniciens du Ministère de la Promotion des Investissements, des Travaux Publics, des Transports, de l'Habitat et du Tourisme chargé de l'Aménagement du Territoire.

La troisième validation regroupera l'ensemble des Administrations sectorielles et Organismes Non Gouvernementaux concernés par les questions d'Aménagement du Territoire.

La phase actuelle du « projet villes pilotes »

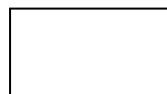
PLANING DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET D’ELABORATION DES PLANS D’AMENAGEMENTS ET DE DEVELOPPEMENT DE VILLES PILOTES : BOOUE-MAYUMBA,-MIMONGO.

DECLINAISON DU PROJET EN ACTIVITES

Actions	Budget en million de CFA)	Chronogramme											
		janv	Fév	Mars	Avril	Mai	juin	juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Projet : Plan d’Elaboration des Villes Pilotes (Booué, Mayumba,Mimongo)	En régie												
Identification du besoin d’étude													
Elaboration des termes de références													
Mise en place de l’équipe de pilotage du projet													
Réalisation des études ou enquêtes													
Planification et programmation des Investissements													
Partage et validation des résultats avec les services techniques													
Mise en œuvre et suivi de recommandations													



Activités réalisées



Activités en cours de réalisation

La phase actuelle du « projet villes pilotes »

Comme le renseigne le tableau ci-dessus, et conformément au planning d'exécution des projets 2012, la grille de déclinaison des activités indique que le projet se situe à l'étape de restitution et de validation des résultats avec les partenaires techniques affiliés à la Direction Générale de l'Aménagement du territoire.

En effet, s'inscrivant dans la suite logique de cette réflexion, après avoir validé les phases exploratoire, de diagnostic territorial (collecte de données), d'analyse et de rédaction, la DGAT poursuit avec ses séances de validation des PAD avec les services techniques.

La salle de réunion du bâtiment abritant les services du ministère en charge de l'Habitat a abrité les travaux de restitution et de validation du projet villes pilotes. La séance était supervisée par le Secrétaire Général adjoint ii du ministère en charge de l'Aménagement du territoire. Ces travaux ont vu la participation de plusieurs services affiliés à l'habitat, tels que : l'Institut National de Cartographie, l'Agence Nationale de l'Urbanisme et des Travaux Topographiques....Une autre rencontre technique, dans le même contexte s'est tenue aux Travaux Publics. Il s'agit en résumé de présenter le travail, de prendre en compte les avis et les commentaires formulés afin d'améliorer les documents :

- PADE BO (Plan d'Aménagement et de Développement de la ville de Booué),
- PADEMA (Plan d'Aménagement et de Développement de la ville de Mayumba),
- PADEMI (Plan d'Aménagement et de Développement de la ville de Mimongo).

Conclusion

L'objectif de cette étude, qui est en cours de validation afin de s'étendre sur l'ensemble des autres villes du territoire national, est de mettre à la disposition des pouvoirs publics, un document d'orientation pour une planification spatiale et économique de ces villes.

Cette étude répond ainsi aux préoccupations légitimes exprimées par les populations qui souhaitent une amélioration de leur cadre de vie ; mais elle s'inscrit également dans la trajectoire de l'Emergence fixée par la plus haute autorité de notre pays.

On observe enfin que le projet est en phase avec la grille de déclinaison de l'action en activité.

Toutefois, dans les perspectives de ce projet, il convient de relever un certain nombre de souhait :

- ✓ Que les Plans d'Aménagement et de Développement, qui font l'objet d'une validation aujourd'hui se poursuivent et se matérialisent dans les trois villes concernées,
- ✓ Que cette expérience puisse s'étendre sur l'ensemble des autres villes de notre pays,
- ✓ Que les avis et commentaires, ainsi que les pistes de réflexions issues des séances de validations soient pris en compte dans le processus d'élaboration de Plan d'Aménagement et de Développement des autres villes.